



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°BFC-2025-11-25-00002

Portant modification de la composition du conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté

La Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1, R.822-10 et R.822-12 ;

Vu l'arrêté de la rectrice de région académique du 26 février 2024 modifié portant composition du conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

ARRÊTE

Article 1 : La liste des représentants élus pour la liste « Bouge ton CROUS : Pour faire la différence ! » est ainsi modifiée :

Titulaires :

Monsieur Antoine VEYLON
Madame Andréa MACIEJEWSKI
Monsieur Maël FONT

Suppléants :

Madame Léa PARIS
Madame Virginy SUDAKER
Monsieur Louis BICHEBOIS-DELHIEF

Article 2 : La liste des représentants élus pour la liste « Union Étudiante contre la précarité et contre l'extrême droite » est ainsi modifiée :

Titulaires :

- Madame Noellie SOUQUES
- Monsieur Florent MUZEREAU
- Monsieur Noé DEBAT

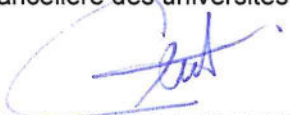
Suppléants :

- Madame Malaak ABU HMAIDAN
- Monsieur Mark STANTON
- Madame Mélina DUQUESNE

Article 3 : Le secrétaire général de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté et la directrice du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Besançon, le 25 novembre 2025

La Rectrice de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon,
Chancelière des universités



Nathalie ALBERT-MORETTI